



RAPPORT ANNUEL 2018-2019

École Du Moulin

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 11 juin 2019

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer toute ma reconnaissance aux enseignant(e)s, aux professionnelles, à la technicienne en service de garde, aux éducatrices, au personnel de soutien (secrétaires, concierges, techniciennes en éducation spécialisée et préposées aux élèves handicapés), aux parents bénévoles, bref, à toute notre communauté éducative qui œuvre à l'école Du Moulin pour sa précieuse contribution à la concrétisation du projet éducatif et du plan d'action.

Merci à vous, membres du Conseil d'établissement, pour votre enthousiasme, les riches échanges, les différents regards portés, les judicieux conseils et les prises de décision. Un merci tout particulier à notre présidente, madame Josée Marc-Aurèle, pour sa généreuse collaboration.

« Pour éduquer un enfant, ça prend tout un village ».

Proverbe sénégalais

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Proverbe japonais

Liette Jodoin
Directrice

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	2
--------------------	---

INTRODUCTION.....	4
-------------------	---

Première partie : Le bilan de l'établissement

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT	5
---------------------------------------	---

1.1 Le contexte	5
-----------------------	---

1.2 La clientèle desservie.....	5
---------------------------------	---

1.3 Le personnel	6
------------------------	---

1.4 Les services professionnels et de soutien offerts par l'école	6
---	---

1.5 Le service de garde Touchatout.....	6
---	---

1.6 La vie parascolaire.....	7
------------------------------	---

1.7 La vie scolaire	7
---------------------------	---

1.8 L'encadrement	10
-------------------------	----

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES	12
--	----

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE.....	14
---	----

1.1 Introduction et mise en contexte.....	14
---	----

1.2 Résultats.....	15
--------------------	----

1.3 Grille d'analyse et de rétroaction du plan de lutte 2018-2019	22
---	----

CONCLUSION	29
------------------	----

SIGNATURE	29
-----------------	----

Deuxième partie : Le bilan du Conseil d'établissement

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	30
--	----

2.1 Analyse des activités portant sur les décisions marquantes du conseil durant l'année	30
---	----

SIGNATURE	31
-----------------	----

INTRODUCTION

C'est avec fierté et grand plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2018-2019 de l'école Du Moulin, fruit d'une démarche de réflexion concertée et approfondie. Par son contenu, ce bilan se veut un outil de reddition de comptes pour le personnel, les parents et la communauté que dessert l'école. Il présente succinctement les activités et les services que le milieu offre à sa jeune clientèle. Il rend compte également de ses valeurs et, de surcroît, il traduit les efforts déployés par tout le personnel pour offrir un enseignement et un encadrement de qualité.

Dans ce rapport, vous découvrirez les grandes orientations et les objectifs du projet éducatif qui constituent les bases et paramètres des attentes du milieu et des besoins des élèves. Ces orientations s'inscrivent dans les visées ministérielles et dans les volets de la mission éducative de l'école, proposés dans la Loi sur l'instruction publique, à savoir instruire, socialiser et qualifier, et ce, dans le respect de l'égalité des chances pour chacun de nos élèves. De plus, il fera état de la réalisation des objectifs prioritaires contenus dans la Convention de gestion et de réussite éducative 2018-2019 de même que des décisions marquantes prises par le Conseil d'établissement en cours d'année.

Comme notre passion est orientée vers les élèves, ce rapport met en lumière nos véritables couleurs qui se définissent par une forte volonté de tous les intervenants du milieu et des parents de partager une vision et des valeurs communes. Nous désirons ainsi travailler en harmonie pour conduire les élèves sur le chemin de la réussite, de la bienveillance et du bonheur.

Veuillez noter que des copies de ce bilan seront distribuées, sur demande, aux gens du milieu. Le rapport annuel sera également disponible sur le site de l'école à compter du 12 juin 2019.

Bonne lecture!

PREMIÈRE PARTIE

Le bilan de l'établissement

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

1.1 Le contexte

L'école Du Moulin est située en Montérégie, au pied du Mont-St-Bruno, entre les municipalités de Varennes, Boucherville, St-Amable et St-Bruno-De-Montarville. Notre établissement, d'ordre d'enseignement primaire, est situé au cœur d'un très beau quartier résidentiel de Sainte-Julie qui compte 29 881 habitants et où l'on retrouve sept écoles d'enseignement préscolaire et primaire, une école d'enseignement secondaire, un centre de formation professionnelle et trois centres de la petite enfance. L'école a été inaugurée en 1982. Elle comptait au départ une quinzaine de groupes classe ainsi que quelques groupes en adaptation scolaire. En 1998, l'école fut agrandie de neuf locaux supplémentaires étant donné l'augmentation marquée de la clientèle scolaire dans le secteur de Sainte-Julie.

Les environs de l'établissement sont verts et agréables. Les élèves ont accès à des aires de jeux sécuritaires et fort intéressantes. Au fil des ans, l'école a développé un partenariat avec la ville de Sainte-Julie. Pour le plus grand bénéfice de nos élèves, l'entente leur permet de profiter d'un terrain de jeux (parc), de jeux d'eau et d'aires pour pratiquer différents sports.

1.2 La clientèle desservie

Pour l'année 2018-2019, nous avons accueilli 462 élèves de 4 à 12 ans répartis de la façon suivante :

- 16 élèves à l'éducation préscolaire 4 ans (deux groupes);
- 57 élèves au préscolaire 5 ans (trois groupes);
- 46 élèves en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global (quatre classes);
- 344 élèves au primaire répartis en 15 groupes sous la supervision des titulaires et des spécialistes qui en ont la responsabilité.

Tous les élèves en classe ordinaire proviennent du secteur et la plupart de familles favorisées et scolarisées qui disposent, de façon générale, d'un environnement culturel riche et stimulant. Quant aux élèves des classes spécialisées, certains proviennent du secteur et d'autres de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes. Parmi nos élèves, certains se rendent à pied, d'autres par autobus ou par transport adapté.

De plus, à l'école Du Moulin, il appert que l'éducation prene une place prédominante au sein de la majorité des familles. En effet, il importe de mentionner que les parents des élèves manifestent beaucoup d'intérêt pour le travail scolaire. Ils se préoccupent de la réussite de leurs enfants et leur assurent le suivi nécessaire. Cela se perçoit par les efforts que les enfants mettent dans leurs études, supervisées assidûment par les

parents, et par les bons taux de réussite scolaire. Nous constatons que notre école recèle de grands liens de confiance et de fierté entre les intervenants qui y œuvrent et les enfants qui y évoluent.

Concernant les prévisions du MEES pour le secteur de Ste-Julie, ces dernières prévoient une décroissance de la clientèle au cours des prochaines années.

1.3 Le personnel et l'organisation scolaire

De façon générale, le personnel de notre établissement est stable. En effet, nous n'observons à chaque année que peu de mouvements. Une équipe de 18 titulaires dispense les divers programmes de cours du secteur régulier en conformité avec le Programme de formation de l'école québécoise. Nous comptons également, parmi les membres du personnel, trois enseignantes à temps partiel, sept spécialistes, deux orthopédagogues, une directrice, une directrice adjointe, deux secrétaires, deux concierges, une technicienne en service de garde, 12 éducatrices, un éducateur, neuf techniciennes en éducation spécialisée et six préposées aux élèves handicapés.

La direction offre un style de leadership participatif axé sur la culture de collaboration. Elle cherche à développer une communauté apprenante au sein du personnel où les responsabilités sont partagées en ce qui a trait à la recherche et à l'application des meilleures méthodes pédagogiques (pratiques efficaces) basées sur des données probantes et ce, pour la prise de décisions afin d'atteindre nos objectifs communs et pour la diffusion de l'expertise.

Le climat organisationnel de l'école est positif et empreint de bienveillance et de respect entre les membres du personnel et avec les élèves.

1.4 Les services professionnels et de soutien offerts par l'école

L'école accueille quatre classes spécialisées pour le développement global générant quatre postes d'enseignant, quatre postes en éducation spécialisée et quatre postes de préposée aux élèves handicapés. À cela s'ajoute deux groupes d'élèves préscolaires 4 ans HDAA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage) créant des postes additionnels dont ceux d'une enseignante, de deux éducatrices spécialisées et d'une préposée aux élèves handicapés. Pour compléter la liste des services offerts, six élèves reçoivent des services de soutien à l'apprentissage du français (francisation).

De plus, une équipe de cinq professionnelles dont deux orthophonistes, une psychologue, une psychoéducatrice et une ergothérapeute (uniquement pour les élèves du préscolaire, de la première année et des classes d'enseignement spécialisé pour le développement global) s'adjoint à notre communauté éducative afin d'aider les élèves en difficulté et de contribuer à leur réussite ainsi qu'à leur bien-être. Les services d'une hygiéniste dentaire, d'une infirmière et d'une travailleuse sociale sont également offerts.

1.5 Le service de garde Touchatout

L'organisation du service de garde compte 23 intervenants(es) dont 12 éducatrices, un éducateur, six surveillantes pour les dîners et quatre préposées aux élèves handicapés qui travaillent en étroite collaboration avec la technicienne. Le service accueille près de 388 élèves dont 256 inscrits à temps plein (midis et soirs), 82 élèves sporadiques et 49

dîneurs réguliers. Les heures d'ouverture du service sont de 6h45 à 18h en dehors des périodes de classe.

Diverses activités spéciales, des sorties sportives, culturelles et éducatives sont offertes aux enfants lors des journées pédagogiques (autant lors des sorties à l'extérieur que des journées où les enfants demeurent à l'école).

De plus, le service offre une multitude d'activités tout au long de l'année, tant sportives, culinaires, intellectuelles, qu'artistiques. À titre d'exemple, des tournois sportifs (hockey cosom, soccer, volleyball, ballon-chasseur) sont organisés ainsi qu'un théâtre de marionnettes et une ligue d'improvisation.

Chaque mois, le thème de l'école est réinvesti sous forme d'animation. Aussi, on y vit plusieurs journées ou semaines thématiques (épluchette, carnaval d'hiver, journée cabane à sucre, journée de la Terre, ainsi qu'une semaine des services de garde que l'on nomme « Haute en couleurs » et qui se termine avec notre traditionnel souper de hot-dogs où tous les membres de la famille sont conviés.

Finalement, spécifiquement pour les élèves de 5^e et 6^e année, une sortie à la maison des jeunes chaque dernier jeudi du mois est prévue leur offrant l'opportunité de s'intégrer à la communauté.

1.6 La vie parascolaire

En partenariat avec l'entreprise Récré-Action et d'autres collaborateurs, des activités parascolaires amusantes, divertissantes, éducatives et sportives ont été organisées dans le but de promouvoir les loisirs et la santé. Activités qui ont fait de nombreux adeptes : la chorale, le volleyball, la danse, l'escrime, l'improvisation et le ciné-action.

1.7 La vie scolaire

La vie à l'école Du Moulin a été ponctuée de nombreux projets d'élèves et de l'équipe-école qui font ressortir nos valeurs démocratiques, humanistes, pacifistes et environnementalistes, stimulant le goût de la découverte en commun ainsi que la participation de chacun dans l'élaboration de notre milieu de vie.

Voici quelques exemples qui nous distinguent :

- activités de la rentrée : marche dans le quartier, animation par un *DG* « On réchauffe le cœur par l'activité physique » (jeux d'épreuves, yoga);
- projets sportifs divers tels que le volleyball, le hockey cosom et le basketball;
- invités spéciaux, événements ponctuels et activités parascolaires;
- spectacle de fin d'année (les talents de l'école) et présentations de pièces de théâtre;
- accueil en juin des petits qui seront à l'éducation préscolaire en septembre 2019, etc.

Le développement d'habiletés sociales :

Le développement d'habiletés sociales a été enseigné explicitement en classe et/ou en sous-groupes au moyen de différents programmes. Des enseignantes-titulaires, la

psychoéducatrice ainsi que deux techniciennes en éducation spécialisée ont présenté des ateliers à différents groupes d'élèves.

- **Première année** : animations touchant les émotions
Les thèmes abordés sont les suivants :
 - Les émotions (monstres des émotions);
 - Je suis amical (comportement d'un bon amis) ;
 - Je choisis les bons amis ;
 - Découverte des jeux à faire dans la cour;
 - La bulle.

- **Deuxième année** : animations visant le développement d'habiletés sociales
Les thèmes abordés sont les suivants :
 - Chevaliers des temps modernes;
 - Anxiété (pensées aidantes et non-aidantes);
 - Respiration et relaxation ;
 - Résolution de conflits;
 - Message clair (JE);
 - La bienveillance.

- **Deuxième et troisième cycles** : animations visant le développement d'habiletés sociales : Les thèmes abordés sont les suivants :
 - Gestion de la colère ;
 - Résolution de conflits ;
 - Message claire ;
 - Moyens d'apaisement ;
 - Je suis amical.

- **Sixième année** : des ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation ont été animés par la psychoéducatrice et le policier communautaire. Ils ont travaillé en étroite collaboration avec les enseignantes et la direction dans le but d'outiller les jeunes et ainsi les amener à régler pacifiquement leurs conflits et à gérer certaines émotions au quotidien.

Valorisation, reconnaissance et développement du sentiment d'appartenance

- Remise de certificats : à chaque mois, des certificats sont attribués par les enseignants(es) à des élèves méritants selon le défi du mois (en lien avec l'activité sur les armoiries du début d'année et la bienveillance).

Activités marquantes au préscolaire

- Le jour 100 au préscolaire : durant la semaine du 14 février, les élèves ont fêté le jour 100 par un grand tintamarre. Le projet enfant-vedette : programme d'estime de soi;
- Ateliers de conscience phonologique à la maternelle : apprentissage des sons par divers outils dont *Petit Mot, j'entends tes sons, Raconte-moi les sons*, trousse de lecture, etc.;
- Activités animées en classe par l'orthopédagogue et suivies en sous-groupes pour les élèves jugés à risque;

- Activité lire et faire lire : des bénévoles de la communauté font la lecture aux enfants afin de susciter le goût et l'intérêt à la lecture à raison de sept à huit animations;
- Programme Pirouette et programme d'activités en ergothérapie vécu du mois d'octobre à janvier : *Le capitaine de son corps*;
- Activités pour favoriser le passage du préscolaire à la 1^{re} année : les enfants de la maternelle vivent des activités d'intégration en classe de 1^{re} année;
- Mise en place d'activités de parrainage avec les élèves de 5^e année;
- Activités diverses : travail par projet, activités au parc du Mont-Saint-Bruno (découverte de la vie en nature : insectes, oiseaux, etc.), rencontres avec les animateurs du zoo de Granby (les cinq sens sensoriels et la planète mammifères), activité avec les neurones atomiques (glace carbonique), sortie au parc Harvey de Ste-Julie pour vivre des activités d'hiver, rencontre avec Madame Sacoche (conteuse) pour l'éveil à la lecture, sortie à la Ferme du Bassin et cours de natation à la piscine de Varennes.

Au premier cycle

- Mise en place d'un programme de parrainage (tutorat) entre des élèves de 1^{re} année et les classes de 6^e année;
- Projet de lecture : projet fluence (fluidité en lecture), exploration d'œuvres littéraires avec la conteuse Danielle Vaillancourt et l'auteur Bruno St-Aubin, conte de Noël et conte d'Halloween et de potion magique, etc.;
- Projets en écriture : ex. : implantation des ateliers d'écriture, expérimentation de la classe-labo en lien avec les ateliers d'écriture, dictées innovantes, etc.;
- Activités diverses : atelier de création de savon, atelier scientifique avec le Prof Dino et sortie à la base de plein-air Héritage St-Bernard à Châteauguay pour prendre part à une grande aventure en nature.

Au deuxième cycle

- Projet à caractère historique et culturel : comprendre l'histoire des Algonquiens et des Iroquoiens vers 1500 sous forme d'activités ludiques;
- Activité avec l'organisme Fous de nature (araignées, chauves-souris, couleuvres et crapauds – apprendre les rôles de chacun dans leur environnement) et atelier scientifique avec Prof Dino (exploiter les outils et procédés de la science et de la technologie);
- Sortie au Centre de plein air L'Estacade à St-Paul-de-l'Île-aux-Noix pour vivre des ateliers variés en plein air;
- Projet de lecture : ateliers de lecture, cercles de lecture, carnet de lecture, projet fluence (fluidité en lecture), projet en lien avec les différents types de textes et différentes sortes de questions, etc.;
- Projet en écriture : rencontre avec Michel Grant pour comprendre la conception d'une BD, avec Philippe Béha, illustrateur, et Caroline Mérola afin d'expliquer les étapes de création d'un livre, ateliers d'écriture, écriture de différents types de textes, célébration des auteurs, etc.;
- Spectacle musical de percussions au théâtre Juliette-Lassonde à Saint-Hyacinthe;
- Cours pour contrer la noyade « Nager pour survivre » à la piscine de Ste-Julie.

Au troisième cycle

- Activités favorisant la transition des élèves de 6^e année vers le secondaire : les élèves de 6^e année vivent une demi-journée en classe de 1^{re} secondaire à l'école

- du quartier. Ils profitent également d'ateliers préparatoires afin de rendre ce passage plus harmonieux;
- Visite de la ville de Québec, visite à l'Électrium, visite au Jardin Botanique et au Planétarium (6^e);
 - Activités avec la ville de Ste- Julie : conseil municipal jeunesse, visite à la bibliothèque municipale afin de développer des habiletés en ce qui a trait à la recherche de livres et randonnée à bicyclette (arrêt pour jouer une partie de quilles, de mini-putt et dîner au parc) (6^e);
 - Présentation des parcours scolaires au secondaire pour les élèves de 6^e année;
 - Sortie à Sport-Action au Collège Bois-de-Boulogne et découverte des différents métiers du zoo de Granby (en lien avec les COSP) (5^e);
 - Animations avec la Compagnie du Cent-Unième associé (5^e et 6^e) : l'animateur fait voyager les élèves dans le temps;
 - Projet en lecture : projet fluence, cercle de lecture, carnets de lecture, exploration de la littérature jeunesse, étude de romans, etc.;
 - Projet en écriture : présentation de projets divers en écriture dont les ateliers d'écriture, utilisation de la littérature jeunesse, etc.;
 - Organisation par les élèves de 6^e année d'une collecte de sang avec Héma-Québec.
 - En collaboration avec l'organisme MU, réalisation d'une murale sur les casiers par des élèves de 5^e année.

Classes d'enseignement spécialisé pour le développement global

- Projet de lecture : rencontre avec l'auteur Bruno St-Aubin, exploration de la littérature jeunesse, Les 5 au quotidien, tutorat avec des élèves de 6^e année, projets multidisciplinaires, etc.;
- Projets en écriture : exploitation d'outils technologiques, Les 5 au quotidien, situations d'écriture en lien avec la littérature jeunesse, etc.;
- Présentation éducative théâtrale du Zoo de Granby et visite du zoo pour y découvrir les différents métiers de ce dernier;
- Atelier de création de savon;
- Activité avec l'organisme Fous de nature (araignées, chauves-souris, couleuvres et crapauds);
- Sortie à la colonie de vacances Les Grèves de Contrecoeur.

1.8 L'encadrement

Tout au long de l'année scolaire, l'encadrement des élèves a été assuré par le personnel enseignant, les éducatrices et l'éducateur en service de garde, la technicienne, les directrices, les préposées aux élèves handicapés ainsi que par les techniciennes en éducation spécialisée. En ce qui a trait aux mesures éducatives d'encadrement instaurées à l'école Du Moulin, elles visent la prévention et l'intervention rapide, l'adaptation de services éducatifs, l'organisation visant l'intégration, l'attention aux élèves à risque et l'évaluation de la réussite dans sa triple mission : instruire, socialiser et qualifier. Elles ont également pour but de proposer aux élèves des stratégies éducatives, positives et bienveillantes de même que des moyens pour répondre à leur besoin de sécurité et de réussite tout en favorisant le sentiment d'appartenance, le respect de soi, des autres et du milieu de vie.

Dans le cadre de la loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école, entrée en vigueur le 15 juin 2012, le plan de lutte, qui tient compte de la réalité de notre milieu, a été actualisé en mars 2019. Il s'inscrit dans la poursuite des objectifs

de la convention de gestion et de réussite éducative des écoles du Québec, plus précisément à l'atteinte du but 4 soit : « L'amélioration d'un environnement sain et sécuritaire dans les établissements ». Le plan de lutte s'inspire également des valeurs du Projet éducatif de l'école (réf. : site Web de l'école).

Le mode de vie et l'agenda scolaire ont été revus afin de s'assurer qu'ils répondent aux besoins du milieu. Ils contiennent des règles, les principaux comportements attendus des élèves et permettent un encadrement positif, bienveillant et cohérent de tous les élèves par les intervenants. La concertation, le consensus et la constance dans l'application de notre mode de vie au quotidien par l'ensemble du personnel de l'école demeurent une priorité pour tous.

Social

- Organisation de la vie scolaire - sécurité :
Plan de mesures d'urgence, protocole des mesures contraignantes, protocole d'intervention en situation de crise et formation du personnel en secourisme;
- Compétence à vivre ensemble - approche :
Nous organisons nos actions selon une approche éducative et positive tout en essayant d'établir un climat d'apprentissage sain et sécurisant où chacun trouve sa place et se réalise. Nos interventions sont préventives, basées sur des stratégies éducatives et ancrées dans les rituels quotidiens. Nos outils et moyens sont : le mode de vie, les règles de vie en classe, le protocole des mesures contraignantes, la surveillance active lors des récréations, les activités organisées à l'heure du dîner par les éducatrices et l'éducateur au service de garde, les conseils de coopération en classe, les ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation (rencontres avec le policier communautaire), les ateliers offerts par la psychoéducatrice et les techniciennes en éducation spécialisée pour chacun des cycles ainsi que les différentes activités liées au développement des habiletés sociales vécues dans chacune des classes.

Pédagogique

- Organisation scolaire :
Formation des groupes et travail par niveau et cycle : temps de concertation, ressources documentaires et didactiques, contrôle et suivi des présences et des retards, comités pédagogiques et d'encadrement, etc.;
- Soutien aux élèves :
Implantation du modèle d'intervention à trois niveaux (Ràl), récupération, cliniques, service en orthopédagogie, soutien par les pairs, décloisonnement, groupes de besoins, mise en place d'un système de parrainage des plus jeunes par les plus vieux, agenda, valorisation, soutien aux élèves à risque et HDAA, différenciation pédagogique, etc.;
- Gestion de classe :
Règles de conduite, portrait de classe, méthodes variées d'enseignement, communication école-maison, utilisation du Portail de la CS, conseil de coopération, etc.;
- Accompagnement par les enseignants et la direction pour soutenir les élèves :

Service de consultation par nos professionnels des services éducatifs complémentaires et par des personnes ressources à l'externe, aide et suivi individualisés, plans d'intervention, contrats, comité d'aide, etc.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Grâce à une gestion rigoureuse en accord avec la mission et les orientations du projet éducatif et de la convention de gestion et de réussite éducative, la situation financière de l'école est adéquate et en équilibre. L'école Du Moulin a obtenu des subventions spéciales, dans le cadre de programmes gouvernementaux, permettant d'investir dans des activités et des services :

Mesure 15025 - Partir du bon pied (49 535 \$)

Les sommes remises par le MEES ont pour but de contribuer au financement de ressources pour appuyer l'enseignant titulaire dans ses interventions avec ses élèves et permettre aux jeunes de partir du bon pied dès le préscolaire et la 1^{re} année du primaire.

Le montant reçu a été utilisé de la façon suivante :

- **Préscolaire** : engagement d'un enseignant en éducation physique trois périodes de 60 minutes par semaine afin de faire bouger les élèves;
- **1^{re} année** : intervention dans les classes de 1^{re} année par une orthopédagogue à raison de deux jours par semaine.

Mesure 15372 - Soutien à la composition de la classe /Annexe 49 (9 620 \$)

Le Ministère alloue un montant à chaque commission scolaire qui est réparti par la suite entre les écoles en soutien à la composition de la classe, et ce, pour les quatre années scolaires suivantes :

- 2016-2017 : 9 620 \$
- 2017-2018 : 9 620 \$
- 2018-2019 : 9 620 \$
- 2019-2020 : 9 620 \$

Cette mesure nous a permis de bonifier le service en orthopédagogie (ajout d'heures).

Mesure 15022 – Saines habitudes de vie (5 060 \$)

Avec cette mesure, nous avons défrayé les coûts des activités de la rentrée et renouvelé du matériel en éducation physique.

Mesure 15027 – Coup de pouce 2^e à la 6^e année (8 102 \$)

La somme reçue a servi à bonifier le service en orthopédagogie.

Mesure 15170 - Initiatives des établissements (6 490\$)

Par cette subvention et l'ajout d'autres mesures, nous avons engagé une technicienne en éducation spécialisée afin d'accompagner certains jeunes ayant des besoins spécifiques et/ou ayant des difficultés d'adaptation ou de comportement. De plus, nous

avons pu offrir du temps de libération pour les enseignants(es) afin de favoriser le travail collaboratif soit par niveau ou par cycle.

Measure 50760 – Outils technologiques (20 295 \$)

Par l'entremise de cette subvention octroyée par le gouvernement concernant le maintien des infrastructures technologiques, nous avons pu réaliser des achats de plusieurs ordinateurs portables et tablettes électroniques pour les élèves afin de rajeunir notre parc informatique.

Measure 15082 – Numérique (2 213\$)

Cette ressource a été utilisée pour rendre l'enseignement davantage interactif au préscolaire et au primaire. Elle a permis aux enseignants d'exploiter davantage le TNI et de profiter d'achats de matériel pédagogique numérique et d'abonnements à des sites intéressants et stimulants pour les élèves.

Measure 15024 - Aide aux parents (1 056 \$)

Quatre conférences ont été offertes aux parents du secteur de Ste-Julie :

- Madame Sonia Lupien : Le stress des enfants et des adolescents.
- Marc Langevin : Pour faire bouger les enfants.
- Madame Danie Beaulieu : Améliorer les relations parents – enfants.
- Monsieur Richard Robillard : Favoriser le lien d'attachement de l'enfant à son enseignant(e) par le pont d'attachement;
 - Comprendre l'immaturation du cerveau de l'enfant et l'aider à agir avec maturité à l'école;
 - Intervenir positivement auprès de l'enfant pour l'aider à mieux faire face au stress et à l'anxiété scolaire.

Mesures d'appui décentralisées – 7 h CSP

Cette mesure nous a permis d'engager une technicienne en éducation spécialisée afin d'accompagner certains jeunes ayant des besoins spécifiques et/ou ayant des difficultés d'adaptation ou de comportement.

Measure 15103 – Lecture à l'école (4 667 \$: part école 2 100 \$ et MEES 2 567 \$)

Grâce à cette autre mesure, nous avons pu garnir les bibliothèques des classes et notre bibliothèque scolaire, qui est au cœur de la vie de notre école, de nombreux romans, documentaires, bandes dessinées et autres ouvrages de référence pour le plus grand bénéfice des élèves.

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

« Chaque enfant possède son potentiel d'apprentissage et c'est l'action concertée de l'école, de la famille et de la société qui lui permettra de le développer. »

1.1 Introduction et mise en contexte

Le Plan de réussite actualisé et unifié à la convention de gestion et de réussite éducative, dont se sont dotées l'équipe-école et la communauté éducative de Du Moulin en 2018 – 2019, traduit la vision collective et commune des intervenants qui y adhèrent et travaillent à son rayonnement. En effet, ce document qui a fait l'objet d'un important processus de réflexion et de concertation représente l'engagement de tous à poser des gestes concrets afin de favoriser la réussite et l'émergence du talent sous toutes ses formes pour chacun des jeunes qui fréquentent notre établissement. Il précise notamment les objectifs mesurables, les moyens et les cibles mis en place afin de nous permettre d'atteindre les cinq buts fixés par le Ministre. De plus, ce document évolutif nous permet d'évaluer, d'année en année, par un suivi rigoureux, la pertinence de nos choix pédagogiques et de les modifier, au gré des besoins, des forces et des vulnérabilités de nos élèves. En d'autres mots, l'analyse des résultats nous permet d'identifier les actions porteuses donc les plus susceptibles d'améliorer les apprentissages des jeunes apprenants qui fréquentent notre établissement et, par le fait même, leur réussite.

À noter que cette neuvième version de la convention de gestion et de réussite éducative a été reconduite, pour cette année, sans modification.

Dans la convention de gestion et de réussite éducative, les buts suivants feront l'objet d'étude en 2018 – 2019 :

- But 1** L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans.
- 1.1 Diplomation et qualification
 - 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification
- But 2** L'amélioration de la maîtrise de la langue française en lecture et en écriture.
- 2.1 Lecture
 - 2.2 Écriture
- But 3** L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- But 4** L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire.
- 4.1 Sécurité des établissements
 - 4.2 Saine alimentation
 - 4.3 Mode de vie physiquement actif
- But 5 :** L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.

1.2 Résultats

But 1 : L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

1.1 Diplomation et qualification

Objectif mesurable Pour l'année 2018-2019, augmenter les résultats moyens de 1 % des élèves en mathématique à la fin de chaque cycle.	Cible finale : 1 ^{er} cycle : 81 % à 82 % 2 ^e cycle : 79 % à 80 % 3 ^e cycle : 83 % à 84 %
Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.	
Moyens mis en place	
1. Respecter la Progression des apprentissages de même que les cadres en évaluation.	
2. Travailler le sens du nombre.	
3. Modéliser et justifier la démarche.	
4. Recourir à la manipulation le plus souvent possible.	
Résultats obtenus (1 ^{er} et 2 ^e bulletins) Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en mathématique, les 1 ^{er} et 2 ^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude. Voici l'état de la réussite scolaire en mathématique à chaque cycle : Résultats pour l'année 2018-2019 (1^{er} et 2^e bulletins) 1 ^{er} cycle : 81,2 % 2 ^e cycle : 77,25 % 3 ^e cycle : 81,52 % Résoudre (C1): cette compétence n'a pas été évaluée à la 1 ^{re} étape. Raisonner (C2) : cette compétence a été évaluée à la 1 ^{re} étape ainsi qu'à la 2 ^e étape. Résultats obtenus: Pour les trois cycles, l'objectif n'est pas atteint.	Recommandations et ajustement proposés Pour les élèves à risque et en échec, il est essentiel de poursuivre les moyens mis en place, plus particulièrement la récupération, la remédiation, les cliniques d'aide, les interventions ciblées et la rééducation en orthopédagogie (par groupes de besoins) tout en se collant davantage aux études probantes qui ont fait leurs preuves ainsi qu'au modèle Ràl (réponse à l'intervention) de façon encore plus systématique. Notons aussi les moyens suivants : l'enseignement explicite des stratégies en mathématique, l'utilisation de l'outil commun <i>La roue des personnages</i> , favoriser la manipulation le plus souvent possible, enseignement de stratégies pour le répertoire mémorisé, consolidation des concepts de base, utilisation de logiciels ou de matériel numérique, utilisation de la méthode BARUK (sens du nombre) en 1 ^{re} année, SAÉ communes, etc. À cela, nous recommandons également de poursuivre le travail d'arrimage amorcé entre les niveaux et les cycles au regard de l'enseignement explicite des stratégies en mathématique et en matière d'évaluation. Pour ce faire, l'utilisation de documents ministériels dont la <i>Progression des apprentissages</i> permettra un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique. Comme autre levier pour amener les élèves à la réussite, les enseignante(es) ont eu recours à la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation et modification).

1.2 Sorties sans diplôme ni qualification

Objectif mesurable Pour l'année 2018-2019, offrir aux élèves de 3 ^e cycle des activités en lien avec la diversité professionnelle.	Cible finale : Deux activités par année auront été mises en place.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.	
Moyens mis en place	
1. Présenter des projets sur les métiers.	
2. Sensibiliser les élèves de 5 ^e année aux différents parcours.	
Résultats obtenus Plus de deux activités ont été réalisées. L'objectif est donc atteint.	Recommandations et ajustements proposés Les élèves de 6 ^e année ont complété l'arbre généalogique professionnel de leurs parents et de leurs grands-parents de 1900 à aujourd'hui. Aussi, les élèves de 5 ^e année ont fait une sortie au Zoo de Granby où ils ont eu le privilège d'assister à une présentation concernant les métiers du zoo. De plus, diverses activités ont été mises en place pour favoriser le passage primaire-secondaire : présentations des divers programmes offerts au secondaire et visite de l'école secondaire du Grand-Coteau.

But 2 : L'amélioration de la maîtrise de la langue française

2.1 Lecture

Objectif mesurable Pour l'année 2018-2019, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en lecture à la fin de chaque cycle.	Cible finale : <u>En juin 2018 :</u> 1 ^{er} cycle : passer de 81 % à 82 % 2 ^e cycle : passer de 76 % à 77 % 3 ^e cycle : passer de 78 % à 79 %
Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.	
Moyens mis en place	
1. Recourir à l'approche pédagogique « Les 5 au quotidien », principalement au 1 ^{er} cycle.	
2. Enseigner explicitement les stratégies de lecture (modelage, pratique guidée, pratique autonome et rétroaction) liées aux différents types de questions (ex. : compréhension, interprétation, appréciation et rétroaction).	
3. Recourir à des stratégies d'enseignement efficaces fondées sur des données probantes qui visent l'engagement des élèves par le questionnement, la révision quotidienne, la rétroaction rapide de l'enseignant, le renforcement, etc.	

4. Travailler en classe les critères autres que la compréhension (jugement, justification et interprétation au 3^e cycle)

Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)	Recommandations et ajustement proposés
<p>Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en lecture, les 1^{er} et 2^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude.</p> <p>Voici les résultats :</p> <p>1^{er} cycle : 79,77 % 2^e cycle : 74,32 % 3^e cycle : 73,79 %</p> <p>L'objectif n'est pas atteint pour tous les cycles.</p>	<p>Nous recommandons la poursuite d'un objectif en lecture l'an prochain.</p> <p>Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en lecture et de viser une augmentation des résultats.</p> <p>Notons les moyens suivants : le développement de la conscience phonologique au préscolaire, l'ajout de service en orthopédagogie, le tutorat en lecture en 1^{re} année et en classe d'enseignement spécialisé pour le développement global, le soutien aux élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, les présentations d'auteurs, d'albums jeunesse et de romans, l'approche « Les 5 au quotidien », les cercles littéraires, les projets thématiques en lecture, l'enseignement des stratégies ADEL, etc.</p> <p>À cela, nous ajoutons qu'il importe de poursuivre les multiples activités stimulantes, motivantes et signifiantes proposées aux élèves tout au long de l'année (projets de lecture divers). Continuer de proposer aux filles et aux garçons des lectures en lien avec leurs intérêts.</p> <p>Privilégier le développement de stratégies cognitives et métacognitives et poursuivre l'enseignement explicite des stratégies en lecture.</p> <p>Recourir à d'autres moyens efficaces qui ont fait leurs preuves au plan de la recherche (ex. : modélisation à partir d'albums jeunesse, etc.).</p> <p>Poursuivre l'enseignement explicite lié aux différents types de questions (ex. : compréhension, critique, interprétation, etc).</p> <p>Cibler les forces et les vulnérabilités des élèves afin de mieux intervenir (portrait de classe et groupes de besoins en fonction des difficultés des élèves). Recourir à la différenciation pédagogique selon les besoins identifiés.</p> <p>Afin de soutenir le développement de la lecture chez nos élèves à risque de 1^{re} année, l'orthopédagogue accompagne étroitement les enfants ciblés pour des périodes intensives en lecture.</p> <p>Poursuivre le travail d'arrimage entre les niveaux et entre les cycles concernant l'enseignement des stratégies en lecture.</p> <p>Pour l'an prochain, la planification annuelle en français (lecture et écriture) sera demandée pour tous les</p>

	<p>niveaux. Pour ce faire, l'utilisation des documents suivants : le <i>Programme de formation de l'école québécoise</i>, la <i>Progression des apprentissages</i> et les <i>Cadres en évaluation</i> permettront un meilleur arrimage entre la théorie et la pratique.</p> <p>Sensibiliser les nouveaux enseignants à l'égard des stratégies de lecture afin d'arrimer les pratiques.</p> <p>Poursuivre la période de lecture de 15 minutes à tous les jours en plus des périodes hebdomadaires à la bibliothèque (avec ou sans animation).</p> <p>Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles.</p> <p>Implantation du modèle Ràl et respect de celui-ci.</p>
--	--

2.2 Écriture

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2018-2019, augmenter les résultats moyens de fin d'année des élèves en écriture à la fin de chaque cycle.</p>	<p>Cible finale : <u>En juin 2017 :</u> 1^{er} cycle : passer de 78 % à 79 % 2^e cycle : passer de 77 % à 78 % 3^e cycle : passer de 79 % à 80 %.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à favoriser chez l'élève le développement des compétences disciplinaires.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à travers des contextes de discours variés qui rejoignent les intérêts des élèves (planification, rédaction, révision et correction) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modelage 2. Pratique guidée 3. Pratique autonome 4. Rétroaction 	
<p>2. Faire écrire régulièrement différents types de textes qui rejoignent les intérêts des filles et des garçons, et ce, dès le 1^{er} cycle (outils : tableau d'ancrage, modules d'écriture, etc.).</p>	
<p>3. Enseigner l'utilisation du code de révision et de correction communs (modélisation).</p>	
<p>4. Présenter les mots d'orthographe d'usage et leurs particularités en fonction des règles orthographiques.</p>	
<p>Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)</p> <p>Afin de mesurer l'atteinte des objectifs ciblés en écriture, les 1^{er} et 2^e bulletins de l'année courante ont fait l'objet d'étude. Voici l'état de la réussite scolaire en écriture :</p> <p>Les résultats sont les suivants :</p> <p>1^{er} cycle : 73,91 % 2^e cycle : 73,97 % 3^e cycle : 77,87 %</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Nous recommandons la poursuite d'un objectif touchant l'écriture l'an prochain.</p> <p>Différents moyens ont permis aux élèves d'exercer leur compétence en écriture et de viser une augmentation des résultats. L'ajout de service en orthopédagogie nous a permis de soutenir un plus grand nombre d'élèves.</p>

<p>Aucun des cycles n'a atteint son objectif.</p>	<p>Offrir un service en ergothérapie chez les plus jeunes afin de développer la motricité fine.</p> <p>Soutenir les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle (francisation).</p> <p>Poursuivre l'enseignement explicite des stratégies en écriture et le développement des stratégies cognitives et métacognitives (arrimage entre les niveaux et entre les cycles).</p> <p>Poursuivre l'enseignement explicite de règles et régularités orthographiques (utilisation du matériel <i>Scénario pour mieux écrire les mots et Enquêtes</i>). L'équipe-école fera l'enseignement stratégique des constantes orthographiques à partir des listes orthographiques du MEES).</p> <p>Poursuivre l'utilisation de la grammaire en 3 D aux 1^{er} et 2^e cycles et l'utilisation de matériel concret pour l'explication des manipulations syntaxiques au 3^e cycle.</p> <p>Selon les besoins, recourir à la différenciation pédagogique et utiliser d'autres moyens efficaces qui ont fait leurs preuves au plan de la recherche.</p> <p>Comme proposé par le modèle Ràl, nous ferons davantage de groupes de besoins en classe (palier 1). De plus, suite au portrait des classes, les élèves ciblés profiteront, par groupes de besoins, d'un suivi en orthopédagogie (paliers 2 : soutien en classe et palier 3 : suivi en petits groupes).</p> <p>Présenter aux élèves des ateliers d'écriture ou autres situations afin qu'ils écrivent le plus souvent possible, minimalement trois fois semaine (courtes situations signifiantes et authentiques).</p> <p>Comme les compétences à écrire posent plus de problèmes à nos garçons, il importe de réfléchir à différentes stratégies à mettre en place pour les soutenir, les motiver (tenir compte des intérêts des élèves) et les aider dans leur réussite scolaire.</p> <p>Mettre en application le code d'autocorrection actualisé et de révision.</p> <p>Poursuivre le travail d'arrimage entre les niveaux et entre les cycles concernant l'enseignement des stratégies en écriture.</p> <p>Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles.</p> <p>* Suite à une formation intitulée <i>En route vers les ateliers d'écriture</i> pour plusieurs enseignantes-titulaires, ces dernières ont expérimenté cette nouvelle démarche cette année. Il appert qu'elle est motivante pour les élèves et les aide clairement à réussir les tâches en écriture. Cette nouvelle pratique en est une efficace.</p>
---	--

	<p>Pour l'an prochain, il est souhaitable que toutes les enseignantes-titulaires utilisent cette approche innovante. Elles pourront parfaire leur formation par un accompagnement davantage personnalisé selon le niveau d'enseignement.</p>
--	--

But 3 : L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage

Objectif mesurable En 2018-2019, améliorer la fluidité de nos élèves ayant atteint le seuil de 30 ^e rang centile ou moins en lecture.	Cible finale : 89 % des élèves ayant amélioré leur résultat au test « Fluence » en cours d'année.
Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.	
Moyens mis en place	
1. Lecture quotidienne à l'école	
2. Ajout de service en orthopédagogie	
3. Récupération et remédiation	
4. Encourager les parents à instaurer une routine de lecture à la maison	
Résultats obtenus Cette année, le service d'orthopédagogie a mis sur pied un projet qui consiste à évaluer la fluidité des élèves de la 1 ^{re} à la 6 ^e année. Nous avons utilisé les épreuves de la commission scolaire des Bois-Francs qui est un outil probant. Les épreuves ont été administrées à trois reprises (automne, hiver et printemps) pour les élèves de la 2 ^e à la 6 ^e année et deux fois (hiver et printemps) pour les élèves de la 1 ^{re} année. Suite aux passations échelonnées durant l'année scolaire, nous remarquons que l'ensemble des élèves de l'école s'est amélioré et nous considérons que nous avons atteint notre objectif. Voici les conclusions que nous pouvons en tirer : 1^e année : Le taux d'exactitude a augmenté. En effet, plusieurs élèves ont grandement augmenté leur nombre de mots lus. Cependant, quelques élèves demeurent dans les derniers rangs percentiles, ce qui nous permet d'identifier ceux qui auront un suivi de palier 3 (modèle Ràl) l'an	Recommandations et ajustements proposés À la lumière des résultats obtenus, nous concluons que la fluidité devrait être travaillée au palier 2 en intensif pour les élèves ayant obtenus un score en deçà de la norme, et ce, de la 1 ^e à la 6 ^e année. De plus, les élèves utilisant des outils technologiques devraient prioritairement en bénéficier. Nous constatons qu'au 1 ^e cycle, la fatigabilité des élèves vient biaiser les résultats. Nous recommandons de reconduire le projet Fluence l'an prochain afin de cibler et d'aider les élèves ayant des difficultés en lecture. Pour l'année scolaire 2019-2020, l'ajout de service en orthopédagogie nous permettra de soutenir un plus grand nombre d'élèves. Nous jugeons important de prendre le temps de bien analyser les besoins de chacun de nos élèves à risque et en échec (pistage) afin de cibler les mesures d'aide à apporter. Ainsi la majorité d'entre eux ont un plan de rééducation en orthopédagogie et/ou un plan d'intervention à la hauteur des services requis.

<p>prochain. On peut déjà cibler une dizaine d'entre eux qui seront à surveiller.</p> <p>2^e année : Le taux d'exactitude a augmenté. L'écart est plus grand entre l'hiver et le printemps. Cependant, plusieurs élèves ont connu une progression de l'automne à l'hiver et une diminution des résultats lors de l'épreuve printanière. Pour certains, le nombre de mots lus a considérablement diminué. Nous constatons qu'un facteur de fatigabilité est plus présent lors des épreuves de fin d'année.</p> <p>3^e année : Le taux d'exactitude est demeuré stable tout au long des épreuves. Le nombre de mots lus a généralement augmenté. Les mêmes élèves demeurent fréquemment dans les mêmes rangs percentiles.</p> <p>4^e année : Le taux d'exactitude est demeuré stable tout au long des épreuves. Les mêmes élèves demeurent fréquemment dans les mêmes rangs percentiles. Certains élèves ont recours aux outils technologiques et d'autres non.</p> <p>5^e année : Le taux d'exactitude est demeuré stable tout au long des épreuves. Les élèves qui sont en difficulté sont majoritairement outillés. Ceux qui n'ont pas recours aux outils technologiques sont dans la moyenne des rangs percentiles.</p> <p>6^e année : Le taux d'exactitude est demeuré stable tout au long des épreuves. Nous observons une amélioration chez plusieurs élèves en difficultés.</p>	
---	--

But 4 : L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

4.1 Sécurité des établissements

<p>Objectifs mesurables Pour l'année 2018-2019, diminuer le nombre d'infractions majeures concernant la violence à l'école (règles A-B-F).</p>	<p>Cible finale : Diminuer le nombre d'infractions au 2^e cycle (moins de 40).</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Appliquer le plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation à l'école.</p>	
<p>2. Présenter des ateliers sur l'intimidation et la cyberintimidation.</p>	
<p>3. Procéder à des ajouts de service en éducation spécialisée.</p>	

Résultats obtenus	Recommandations et ajustements proposés
<p>Le pourcentage des infractions majeures a diminué cette année (20 infractions majeures au 2^e cycle).</p> <p>Notre objectif est donc largement atteint.</p> <p>Ce résultat témoigne d'une prévention efficace et d'interventions systématiques et éducatives. Le concept de bienveillance adopté à l'école nous incite à organiser nos actions selon une approche plus positive et éducative, tout en essayant d'établir un climat d'apprentissage sain et sécurisant où chacun trouve sa place et se réalise. Nos interventions sont préventives, basées sur des stratégies éducatives et ancrées dans les rituels quotidiens.</p>	<p>Le mode de vie a été revu avec les membres du comité encadrement (en collaboration avec M. Richard Robillard) et il sera mis de l'avant dès la prochaine rentrée scolaire. Il est élaboré en fonction que les interventions engendrent une approche positive, éducative et bienveillante. Par une communication claire et un enseignement explicite des comportements attendus, nous voulons favoriser la bienveillance, le bien-être des élèves et du personnel de l'école.</p> <p>En effet, nous croyons que pour une gestion efficace des élèves en classe et dans l'école, l'enseignement explicite des règles au mode de vie, des comportements attendus, des procédures, des routines de même que la démarche de résolution de conflits soit effectué conjointement. Il est donc incontournable de recourir à la modélisation ainsi qu'à l'entraînement pour ancrer les comportements souhaités.</p> <p>Il est également souhaitable de rappeler les règles de vie aux enfants à chacune des saisons et de réaliser une surveillance active dans la cour (couvrir les endroits à risque);</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'appliquer avec plus de cohérence les règles de vie entre tous les membres du personnel; - d'afficher des pictogrammes des règles de vie de l'école dans les corridors; - de maintenir des activités et des discussions en classe sur le respect, l'affirmation de soi, la résolution de conflits et l'intimidation; - de poursuivre toutes les autres actions entreprises (conseil de coopération, travail coopératif, relations positives entre les élèves et l'enseignant : promotion de nos valeurs de respect et de bienveillance, environnement sécuritaire, prévisible et positif, encadrement des élèves, etc.); - de poursuivre la sensibilisation des jeunes à la différence; - d'organiser des animations en sous-groupes (élèves ciblés) par les TES et la psychoéducatrice afin de travailler les habiletés sociales et autres comportements souhaités chez nos élèves (développement de stratégies, gestion de la colère, étapes de la résolution de conflits, etc.).

Comme prévu à l'article 83.I de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Les principaux résultats sont :

GRILLE D'ANALYSE ET DE RÉTROACTION DU PLAN DE LUTTE 2018-2019

MOBILISATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Mise en place du comité de travail (à chaque année)	4	3	2		X		2
Personne désignée pour coordonner les travaux	4	3	2		X		2
Prise de position claire de l'équipe-école face à la violence et l'intimidation	4	3	2		X		2

ÉLÉMENT 1 : L'ANALYSE DE LA SITUATION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Portrait des manifestations (violence et intimidation) – à chaque année	4	3	2			X	2
Données de sources variées (sondage, bilan, manifestations, boîte à commentaires)	4	3	2			X	2
Les constats sont nommés (à chaque étape)	4	3	2			X	2
Priorités ou objectifs identifiés	4	3	2			X	2

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION (RÉFÉRENTIELS)							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Règles de vie et mesures de sécurité révisées (à chaque année)	4	3	2		X		2
S'assurer que les règles du code de vie prévoient : 5. Les attitudes et les comportements devant être adoptés en toute circonstance 6. Les gestes et les échanges proscrits 7. Les sanctions disciplinaires applicables selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte répréhensible.	4	3	2		X		2
Présentation des modifications des règles de vie (enseignants, intervenants et élèves)	4	3	2		X		2
Plan de surveillance stratégique (zones)	4	3	2			X	2
Plan d'intervention en situation d'urgence (comité)	4	3	2		X		2
Plan d'intervention en situation de crise (comité)	4	3	2			X	1
Cadre de référence sur les mesures contraignantes (formation et protocole à rédiger)	4	3	2			X	1

ÉLÉMENT 2 : LES MESURES DE PRÉVENTION							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Compréhension des définitions de la violence et de l'intimidation	4	3	2	I	X		2
Développement des compétences personnelles et sociales (empathie, civisme, résolution de conflits, etc.)	4	3	2	I		X	2
Gestion de classe	4	3	2	I		X	2
Participation des élèves à la vie scolaire	4	3	2	I		X	1-2
Accueil des élèves et des adultes	4	3	2	I		X	2
Aménagement, organisation et animation d'activités de prévention	4	3	2	I		X	1 - 2
Les moments de transitions	4	3	2	I			2
La mesure Agir tôt	4	3	2	I			n/a
Aménagement, organisation et animation de la cour d'école	4	3	2	I			1 - 2

ÉLÉMENT 3 : LES MESURES FAVORISANT LA COLLABORATION DES PARENTS							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Document explicatif du plan de lutte et position de l'école quant à l'intimidation et la violence (clair et accessible)	4	3	2	I	X		2
Sensibiliser les parents aux différents termes et aux définitions (conflit, violence, intimidation, etc.)	4	3	2	I			2
Transmission aux parents des règles de vie de l'école	4	3	2	I	X		2
S'assurer de la collaboration des parents pour un milieu sain et sécuritaire pour leur enfant	4	3	2	I			1 - 2
Feuillets d'information sur l'intimidation et la violence à l'école (coin-coin, plan de lutte)	4	3	2	I	X		2
Modalités variées de communication (Le Moulinet, courriel, rencontre, appel téléphonique, site Web, etc.)	4	3	2	I			2
Répertoire des ressources pour les parents	4	3	2	I			2

ÉLÉMENT 4 ET 6 : LES MODALITÉS CONFIDENTIELLES DE DÉCLARATION D'ÉVÉNEMENT							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Procédure claire de signalement pour les élèves, les parents et tous membres du personnel de l'école (à qui, quand, comment)	4	3	2	I	X		2
La procédure de signalement est connue de tous	4	3	2	I	X		2
La procédure de signalement est visible et accessible	4	3	2	I		X	1-2

Les actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est constaté (rôles et responsabilités)	4	3	2	1	X		2
Rapport sommaire au DG (nature et suivi des plaintes) et procédures	4	3	2	1	X		2
Registre des signalements et registre des plaintes	4	3	2	1	X		2
S'assurer que les modalités respectent la confidentialité	4	3	2	1		X	2

ÉLÉMENT 5 : LES ACTIONS MISES EN PLACE

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Protocole d'évaluation de la récidive	4	3	2	1	X		2
Pour la victime	4	3	2	1	X		2
Pour le témoin	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	X		2
Pour les parents du témoin	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 7 : LES MESURES DE SOUTIEN ET D'ENCADREMENT

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Pour la victime	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 8 : LES SANCTIONS

	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1	X		2
Gradation des sanctions (gravité et répétition)	4	3	2	1	X		2
Gradation de gestes réparateurs	4	3	2	1	X		2
Pour le témoin (s'il y a lieu)	4	3	2	1	X		2

ÉLÉMENT 9 : LE SUIVI							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Pour l'auteur du geste	4	3	2	1			2
Pour la victime	4	3	2	1			2
Pour les parents de l'auteur du geste	4	3	2	1			2
Pour les parents de la victime	4	3	2	1			2
L'engagement du directeur	4	3	2	1			2

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT							
	Présence de cet élément				Suite à donner		
	Bien présent			Non présent	Travaux terminés	Mettre à jour	1. À développer 2. À poursuivre à chaque année
Présentation du plan de lutte de l'école au conseil d'établissement	4	3	2	1	X		2
Approbation du plan de lutte par le conseil d'établissement	4	3	2	1	X		2

DATE D'ÉVALUATION	29 avril 2019
NOMS DES ÉVALUATEURS	Liette Jodoin et les membres du comité encadrement
NOM DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	Liette Jodoin
SIGNATURE DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE	

4.2 Saine alimentation

Objectif mesurable En 2018-2019, offrir à l'ensemble des élèves des activités en lien avec la saine alimentation.	Cible finale : Deux activités par année auront été mises en place.
Lien avec le projet éducatif L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.	
Moyens mis en place	
1. Appliquer la Politique alimentaire du MEES.	
2. Participer au « Défi moi, je croque ».	
3. Promouvoir une saine alimentation par les communiqués aux parents, les règles de fonctionnement au service de garde et l'agenda (boîte à lunch et collations). Remettre aux parents les dépliants du MEES.	
Résultats obtenus Nous pouvons attester que l'objectif visant la promotion de la saine alimentation est atteint. Plusieurs moyens ont été mis en place dans le but de viser l'atteinte de cet objectif tels que : l'application de la Politique alimentaire, les collations santé et la participation au « Défi moi, je croque ».	Recommandations et ajustements proposés Poursuivre les moyens proposés et encourager nos élèves à apporter suffisamment de collations santé à manger pour plus d'énergie durant toute la journée.
De façon générale, les produits laitiers, les fruits et les légumes constituent les collations principalement apportées à l'école par les enfants. Tout au long de l'année et durant le mois de l'alimentation, les enseignants en éducation physique ont présenté aux élèves des capsules ayant pour thème la santé et portant sur les saines habitudes de vie (ex. : l'alimentation, le sommeil, l'importance de boire beaucoup d'eau, l'activité physique, la relaxation, etc.).	

4.3 Mode de vie physiquement actif

Objectif mesurable En 2018-2019, améliorer la condition physique de nos élèves.	Cible finale : Fin 1 ^{er} cycle : atteindre 100 % Fin 2 ^e cycle : atteindre 100 % Fin 3 ^e cycle : atteindre 100 %
Lien avec le projet éducatif L'école prend comme orientation de favoriser le développement d'un mode de vie sain et actif.	
1. Organiser des activités durant le mois de l'éducation physique.	
2. Proposer à nos élèves des activités sportives à l'heure du dîner et au service de garde.	
3. Proposer des périodes de course lors des cours d'éducation physique. Organiser la course du « Petit et Grand Tour Du Moulin ».	

<p>Résultats obtenus</p> <p>Notre cible est atteinte pour les 2^e et 4^e années puisque les taux de réussite atteignent le 100 %. Le résultat atteint par les élèves de 6^e année est de 97 %.</p> <p>Tout au long de l'année, les enseignants d'éducation physique ont entraîné les élèves à la course et leur ont enseigné des stratégies efficaces afin de bien performer (ex. : éducatifs, intervalles, progression des temps de course, stratégie de rythme de respiration et de cadence, etc.). Ils ont offert diverses activités pendant leurs cours en vue d'améliorer la condition physique de nos élèves.</p>	<p>Recommandations et ajustements proposés</p> <p>Nous recommandons de maintenir l'importance que nous accordons à la condition physique de nos élèves en poursuivant l'offre de services des activités parascolaires et extrascolaires malgré la contrainte du manque de disponibilité de locaux. Nous constatons l'attrait que revêtent pour les élèves les multiples activités extrascolaires proposées. En plus de favoriser un mode de vie sain et actif, elles contribuent à développer un fort sentiment d'appartenance à l'école.</p>
--	--

But 5 : L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle

<p>Objectif mesurable Pour l'année 2018-2019, offrir des activités en lien avec la formation professionnelle aux élèves de 6^e année.</p>	<p>Cible finale : Proposer au moins deux activités par année.</p>
<p>Lien avec le projet éducatif L'école vise à tenir compte de la diversité des aptitudes et des intérêts des élèves dans son offre de services éducatifs.</p>	
<p>Moyens mis en place</p>	
<p>1. Visite du Centre de formation professionnelle. 2. Valoriser et promouvoir la formation professionnelle auprès des élèves de 5^e année, du personnel et des parents en distribuant de la documentation.</p>	
<p>Résultats obtenus (1^{er} et 2^e bulletins)</p> <p>La cible est atteinte. En effet, les élèves ont vécu une kyrielle d'activités durant l'année scolaire en lien avec le passage primaire-secondaire et la découverte de différents métiers.</p>	<p>Recommandations et ajustement proposés</p> <p>Les élèves de 6^e année ont vécu le projet « métiers ». Ils ont ainsi reçu en classe des invités et fait des recherches sur les différents métiers et les parcours nécessaires pour y accéder.</p> <p>Il importe de poursuivre nos réflexions et discussions entre directions du secteur de Ste-Julie à propos des moyens gagnants à mettre en place qui facilitent le passage primaire-secondaire pour nos finissants.</p>

CONCLUSION

La direction et toute la communauté éducative autour d'elle qui ne comptent jamais ses heures ont à nouveau su donner un souffle d'énergie, de bienveillance, d'optimisme, de bonne humeur et de vitalité qui font de l'école Du Moulin une école où il fait bon étudier et apprendre, dans un souci constant de respect, d'ouverture, de collaboration, d'entraide et de solidarité. Des valeurs saines et universelles sont mises de l'avant afin que nos élèves grandissent et apprennent à vivre en société en tant que futurs citoyens responsables. Responsables de leurs gestes, de leurs choix, et cela dans le respect de soi, des autres et de l'environnement. Nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus quant au développement de nos jeunes apprenants.

D'autres facteurs contribuent au bon fonctionnement de notre établissement, entre autre le climat de l'école qui est favorable aux échanges qui se vivent avec professionnalisme. De ces échanges émanent différents projets motivants et signifiants pour notre jeune clientèle. Ce qui distingue également notre équipe est l'envie de chacun de s'investir et de participer aux formations offertes, et ce, pour le grand bénéfice de tous nos élèves.

Prospectives

Sans aucun doute, nous pouvons qualifier l'année scolaire 2018-2019 de riche et de positive en matière d'analyse de nos pratiques, d'intense et de satisfaisante au chapitre du cheminement amorcé, poursuivi ou réalisé dans différents domaines, notamment en ce qui a trait à l'élaboration de notre projet éducatif arrimé au Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la commission scolaire. Suite à la rédaction de notre projet éducatif, des initiatives basées sur la recherche (études probantes) ont été ciblées afin d'établir le plan d'action à mettre en place. Cette année, des outils pédagogiques communs ont été actualisés pour l'enseignement du français et de la mathématique en lien avec les formations reçues et les différentes réflexions réalisées en équipe-école. De plus, un coffre à outils pédagogiques (documents de référence) a été remis aux enseignants(es) en début d'année. Aussi, des formations et de l'accompagnement concernant l'expérimentation d'ateliers d'écriture et la modification du mode de vie (accompagnement par monsieur Richard Robillard) ont été vécus. Une révision de notre plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation a eu lieu ainsi que l'actualisation du document intitulé *Normes et modalités en évaluation*.

En terminant, pour une première année, l'éducation à la sexualité a été enseignée dans toutes les classes par les titulaires. Le programme ministériel a été développé de façon à répondre aux besoins des enfants afin que ces derniers apprennent graduellement à se connaître, à être bien avec leur corps et leur identité.

Au cours de la prochaine année scolaire, l'équipe-école aura à poursuivre les défis suivants :

- **Élaboration, mise en œuvre et évaluation de notre nouveau projet éducatif :**
 - ❖ mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles ;
 - ❖ poursuivre le travail d'harmonisation et de coordination en ce qui a trait aux exigences et aux évaluations par niveau, par cycle et inter-cycle pour la lecture, l'écriture et la mathématique (Progression des apprentissages, Programme de formation de l'école québécoise et les critères d'évaluation);

- ❖ améliorer la prévention et le soutien aux élèves à risque et aux élèves handicapés et en difficultés d'adaptation et d'apprentissage (pistage à l'aide de grilles d'observation);
- ❖ appliquer le modèle d'intervention à trois paliers (Ràl);
- ❖ poursuivre le développement de projets pédagogiques innovateurs (souci accru d'intégrer davantage de pratiques probantes);
- ❖ poursuivre les réflexions en équipe-cycle au regard de la réussite de nos élèves;
- ❖ bonifier notre plan de formation continue pour l'année en lien avec le projet éducatif dans le but de vivre de nouvelles approches pédagogiques en lecture et en écriture (ex. : ateliers d'écriture);
- ❖ appliquer le mode de vie actualisé;
- ❖ optimiser la communication entre le personnel de l'école et les éducatrices du service de garde et augmenter la cohérence et la cohésion dans les interventions et l'exploitation des outils d'encadrement communs (ex. : mode de vie commun, la surveillance dans la cour, etc.).

En terminant, cet exercice d'analyse laisse entrevoir une année 2019-2020 fructueuse en expérimentations, collaboration et en développement. Le désir et la volonté des membres de l'équipe-école d'aller toujours plus loin s'avèrent un gage de succès et de réussite.

Liette Jodoin
Directrice

Document déposé au conseil d'établissement, le mardi 11 juin 2019.

DEUXIÈME PARTIE

Le bilan du Conseil d'établissement

2.1 Analyse des activités portant sur les décisions marquantes du Conseil d'établissement durant l'année.

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil d'établissement (CE) est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. Il est composé de six parents, de quatre enseignants, d'un représentant du personnel de soutien, d'un représentant du service de garde et d'un représentant des services professionnels. En 2018-2019, le conseil d'établissement s'est réuni à six reprises. Il a été appelé à adopter, à approuver ou à donner son avis sur différents dossiers :

- Projet éducatif de l'école
- Budget de l'établissement, du service de garde et du CÉ
- Frais facturés aux parents (cahiers d'exercices, reprographie et effets scolaires, etc.)
- Grille-matières et grille-horaire
- Planification des activités éducatives de l'école et des sorties du service de garde
- Mise en œuvre des services éducatifs complémentaires
- Critères de sélection d'une direction d'école
- Vie à l'école
- Mode de vie de l'école et règles de fonctionnement au service de garde (cadre de référence)
- Contrat avec le traiteur
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence à l'école
- Photos scolaires
- Conférences et formations pour les parents et membres du CE
- Consultation sur le Plan d'engagement vers la réussite de la CSP
- Consultation sur la révision de la Politique d'admission et d'inscription des élèves pour l'année scolaire 2019-2020
- Service en ergothérapie pour le préscolaire, les premières et les classes d'enseignement spécialisé pour le développement global (DGD)

Durant toutes les rencontres, les décisions ont été prises dans le meilleur intérêt des élèves et orientées vers la réussite de tous. Le climat des discussions était serein, favorisait les échanges et était respectueux des rôles de chacun.

Des dossiers en partenariat avec la municipalité ont été réalisés. Aussi, avec la communauté, nous avons participé à une collecte de sang. De plus, nous avons recommandé la candidature d'élèves à l'activité de reconnaissance de la persévérance scolaire de la Commission scolaire et des commissaires. Nous avons également recommandé un parent, Nancy Julien, pour le prix reconnaissance des parents impliqués de la FCPQ.

L'école a fait des investissements pour fournir des services aux élèves, pour bonifier la vie étudiante, pour procurer du matériel pédagogique et informatique et pour réaliser des projets d'aménagements physiques. Les orientations budgétaires ont donc permis de mettre en place les moyens prévus au projet éducatif.

POINTS POSITIFS ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

L'appui, la participation et la collaboration des membres du Conseil d'établissement à la réalisation du projet éducatif de l'école sont à souligner.

Josée Marc-Aurèle
Présidente du conseil d'établissement

Le 11 juin 2019